

# Notice de montage But de Mini-Hand Extra

Modèle déposé - Normes CE - Entièrement fabriqué en France  
Conforme aux normes NFS 51212 - 51213 - 51214

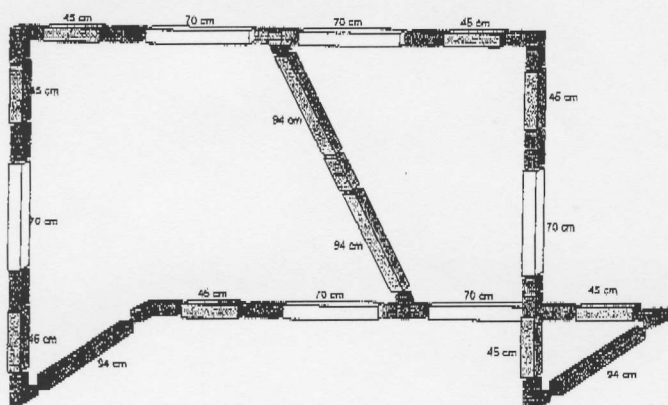
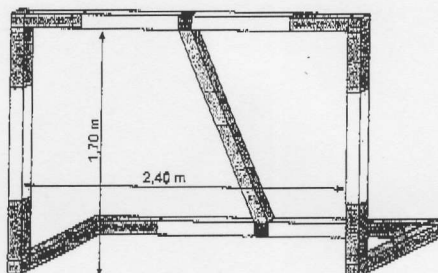
RECOMMANDÉ PAR LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL



## Composition

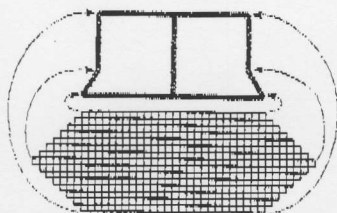
- 6 barres blanches de 70 cm
- 4 barres rouges de 94 cm
- 8 barres rouges de 45 cm
- 6 pièces d'angles rouges
- 9 manchons rouges
- 2 pièces en té rouges
- 12 clips et 1 filet

Poids complet : 8,5 kg



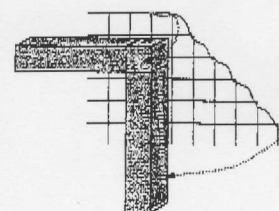
## Montage du but

Commencer par assembler la partie au sol avec 2 petites barres rouges, 2 manchons, 2 barres blanches et 1 pièce en té. Il est recommandé d'enfiler les clips pour la fixation du filet, de préférence près des angles. Ajouter à chaque extrémité une pièce d'angle et une grande barre rouge. Continuer le montage en ajoutant une pièce d'angle et les barres verticales de chaque côté. Assembler la partie supérieure et 2 pièces d'angles puis positionner le tout sur les montants verticaux. Le but ainsi formé, ajouter la barre de renfort composé des 2 grandes barres rouges et d'un manchon.



## Pose du filet après montage du but

Étaler le filet à l'arrière du but. Repérer les points d'attaches des lanières rouges. Elles sont destinées aux côtés du but, de l'angle supérieur à l'angle inférieur arrière du même côté, en passant par l'angle avant et le montant vertical. Passer la partie supérieure du filet ainsi que la lanière par dessus un angle supérieur. Mettre en place le filet et la lanière sur l'angle arrière. Répéter l'opération de l'autre côté, puis passer la lanière et le filet par-dessus les angles inférieurs avants. Cette dernière opération est un peu délicate lors du premier montage car le filet est très tendu. Il se détend un peu à l'usage. Les clips permettent alors de bien le maintenir lors de l'impact d'un ballon. On peut aussi retendre le filet en raccourcissant la lanière rouge par un simple noeud.



## Conditions d'utilisation

Ce but est un outil pédagogique, léger, démontable, transportable, conçu pour la pratique du Mini-Hand par des enfants de 6 à 12 ans. Ce but doit être libre de toutes fixations au sol.

Le décret portant sur les exigences de sécurité des buts de sports ne s'applique donc pas.

Le montage doit être réalisé par un adulte et l'utilisation doit se faire dans un espace dégagé.

**Ce matériel ne doit pas rester à la disposition des enfants sans la surveillance d'un adulte.**